



COMMUNE MUNICIPALE DE LA NEUVEVILLE

# P U B L I C A T I O N

## ELECTIONS MUNICIPALES (renouvellement général des autorités communales)

Les électeurs et les électrices de la Commune municipale de La Neuveville sont convoqués aux urnes le 27 octobre 2024 pour procéder à l'élection de

- a) 35 membres du Conseil général
- b) 6 membres du Conseil municipal
- c) 1 maire

pour une nouvelle période administrative de quatre ans 2025 - 2028.

---

Le scrutin sera ouvert :  
dimanche 27 octobre 2024 de 10 h. à 12 h.

dans les locaux de l'Administration communale,  
place du Marché 3, La Neuveville.

Un local de vote accessoire sera ouvert le dimanche 27 octobre 2024 de 10 h. à 12 h., dans le bâtiment no 39, Chemin de Chavannes (hangar des pompiers).

### RAPPEL :

Les ayants-droit au vote peuvent déposer leur enveloppe de vote par correspondance dans la boîte aux lettres située à l'entrée Sud du bâtiment de l'Administration communale, place du Marché 3. **Le samedi précédant le jour de l'élection, les enveloppes peuvent être déposées jusqu'à 20 heures au plus tard.** Dans ce cas, comme pour le vote par courrier postal, les cartes de légitimation doivent être signées pour que le vote soit valable.